



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le quatre avril deux mil vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY – Eric LIVET - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU - Jean-Pierre VERGNE – Jean-François POUMIER

Excusés non représentés : /

Excusés représentés : Carla AFONSO DA CRUZ représentée par Isabelle BAUDRY

Absents non excusés : /

Madame Isabelle BAUDRY est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : le 30 mars 2023

Délibération n° 05042023

CANDIDATURE « ALLUMES 2024 » PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le maire donne la parole à Madame Françoise SERRE, première adjointe afin qu'elle présente le projet de candidature à l'édition « Les Allumés 2024 » du Pays d'Art et d'Histoire.
Cette manifestation se déroulera en janvier 2024 et sera donc budgétisée sur l'exercice 2024 pour une dépense estimée entre 2 000 et 4 000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 11 voix « pour » :

- de présenter sa candidature aux « Allumés 2024 »

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Préfecture de TULLE le

Publication le

Le Maire,

Jean MOUZAT

